

## *Assemblée Méditerranéenne de la Jeunesse*

Une instance représentative des jeunes qui correspond à leurs besoins, un espace de dialogue où faire valoir leur vision de la Méditerranée,

Ce document est le fruit de deux jours de réflexion collective menés par une quinzaine de jeunes méditerranéens et méditerranéennes dans le cadre des rencontres organisées lors de la 3ème édition de « Méditerranée du futur » par la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Il a été établi les 25 et 26 novembre 2019 par des jeunes algériens, marocains, tunisiens, égyptiens, palestiniens, français, arméniens, espagnols, italiens et libanais, en réponse à la proposition du Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur de créer un « Parlement Euro-méditerranéen de la jeunesse ».

### *Préconisations*

**1. Terminologie** : une assemblée où l'on débat, propose et vote

**2. Périmètre géographique** : une assemblée **méditerranéenne**, regroupant d'abord la Région Sud et les territoires méditerranéens avec lesquels sont établis des accords de coopération. Cette assemblée s'ouvrirait progressivement aux autres régions méditerranéennes ayant une volonté de s'impliquer en faveur de la jeunesse au sein de cet espace ainsi qu'à d'autres territoires qui, même s'ils n'ont pas d'accès direct à la mer, possèdent une culture et un mode de vie méditerranéen.

**3. Modalités de sélection et représentativité** : une assemblée méditerranéenne **de la Jeunesse** : des hommes et des femmes âgées de 18 à 35 ans, issu(e)s de tous les milieux socio-professionnels constituant la société civile, proposés par une organisation publique ou privée. Le nombre de représentants par territoire se situerait entre 2 et 4, ce nombre n'étant en aucun cas proportionnel à la taille du pays représenté. **La parité homme femme** doit être respectée entre les représentant.e.s. qui seront mandaté.e.s pour 2 ans renouvelables. L'assemblée s'appuierait sur un réseau d'« Alumni » pour bénéficier de leur expérience.

**4. Périmètre thématique** : Chaque année l'assemblée identifiera **les sujets jugés prioritaires par la majorité**, tout en gardant un espace de débat ouvert.

**5. Moyens et organisation** : implication inclusive et **soutiens financier, institutionnel et logistique des territoires de coopération** et d'institutions publiques et privées. Nous préconisons un pilotage décentralisé

**6. Rendez-vous** : nous proposons des **Assemblées plénières annuelles**, qui se dérouleraient successivement dans chaque région impliquée. D'autres rencontres pourraient avoir lieu : **délégations, échanges, voyages d'étude...**

**7. Dialogue avec d'autres instances** : Nous proposons une **ouverture à d'autres institutions** et acteurs de la société civile ayant une vocation méditerranéenne.